

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124](#)[Item Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 19 juin 1901](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 19 juin 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[19 juin 1901](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Offroy et Cie](#)
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméMarie Moret informe la banque qu'elle envoie un chèque de 300 F à Jules Pascaly à Paris et un chèque de 25 F à la Société des gens de lettres à Paris.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société des gens de lettres](#)

Informations sur le document source

CoteFamillistère de Guise, inv. n° 2005-00-124
Collation1 p. (323r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiale
17 juin 1901

Messieurs Offroy, Guindard et Cie

Y ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre d'hier
et de vous informer que
j'en ai, ce jour, les deux
chèques sucrés auxquels
je vous prie de faire bon
accueil :

— N° 290 207 valeur trois
cents francs à l'ordre de
M. J. Pascaz, Paris :

— N° 290 208 valeur

Vingt cinq francs à
l'ordre de Société des
Gens de Lettres, Paris.

Laquelle je vous prie
Messieurs, d'acquiescer
de toute ma considéra-
tion

Ag Marie Guindard
Messieurs, d'acquiescer
de toute ma considéra-
tion

M. J. Pascaz